

Bron, le 3 avril 2020

### NOTE INFORMATION ADRESSÉE AUX CLUBS

La crise liée à la pandémie du Coronavirus Covid-19 a conduit le Bureau Directeur de la Fédération française de Handball à prendre des décisions. Le bureau directeur du 23 mars dernier évoque entre autres :

- L'arrêt définitif des compétitions du niveau territorial au niveau national avec différents aménagements
- L'abandon de la CMCD pour la saison 2019-2020

Ces décisions ont conduit la ligue AURA à répercuter ces résolutions au niveau territorial.

Le bureau directeur de la ligue AURA a donc validé en date du 2 Avril 2020 :

- un abandon de la CMCD régionale pour la saison 2019-2020.
- En concertation avec la Commission d'Organisation des compétitions un re-calcul des sanctions de la CMCD 2018-2019 imputées cette saison aux clubs, et ce au prorata des journées de championnats en date du 15 février.

Valérie CORDURI-DAVIET



**Présidente de la Commission Territoriale  
des Statuts et de la Réglementation**

Patrick SINGLA



**Responsable Division CMCD**